

Vos questions / nos réponses

Enfant et trafic

Par [Mama88](#) Postée le 16/05/2026 16:17

Que faire lorsque l'on sait que son enfant trafic, consomme et nous a déjà voler à plusieurs reprises, demandé beaucoup d'argent et est très manipulateur et instable psychologiquement ? Nous sommes perdus et désarmés avec son papa.

Mise en ligne le 20/05/2026

Bonjour,

Nous entendons combien ce que vous décrivez est lourd à porter et combien votre inquiétude est grande pour vous, votre famille et votre enfant. Dans la situation que vous vivez, étant confrontés en tant que parents à des vols, des demandes d'argent, du trafic et des comportements instables, il nous semble important que vous puissiez non seulement continuer à aider votre enfant mais aussi protéger votre foyer, votre sécurité et votre équilibre psychologique.

Le cumul de tous ces éléments peut créer des difficultés et des tensions qui dépassent bien souvent ce que des parents peuvent résoudre seuls par le dialogue.

Si votre enfant accepte d'être aidé, vous pouvez lui proposer de mettre en place une démarche de soins auprès d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Il pourra être reçu par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée en addictologie (médecins, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux) et y disposer d'une aide, d'une écoute et d'un suivi, en fonction de ses besoins et de ses objectifs. S'il a moins de 25 ans, il pourra bénéficier d'une Consultation Jeune Consommateur, spécifique pour les jeunes entre 12 et 25 ans.

Que votre fils décide ou non de se faire aider, sachez que les CSAPA accueillent également l'entourage de personnes qui consomment. En tant que parents, vous pouvez y être reçus pour de l'écoute et de l'accompagnement. Vous y trouverez donc un espace de parole qui pourra vous permettre de prendre du recul, d'apprendre à poser vos limites et mettre en place des stratégies en vue d'aller vers un quotidien plus serein.

L'accueil en CSAPA est non payant et se fait sur rendez-vous. Ne connaissant pas votre ville/département, nous vous joignons ci-après un lien vers la rubrique "adresse utiles" de notre site internet. Grâce au moteur de recherche, vous pourrez trouver le centre le plus proche de votre domicile.

Par ailleurs, si vous observez des comportements anormaux chez votre enfant (violence, paranoïa et/ou épisodes délirants, agitation, idées suicidaires, rupture avec la réalité...), n'hésitez pas à envisager une évaluation psychiatrique. Celle-ci peut être faite dans un CMP (centre Médico Psychologique). Vous pouvez pour cela demander conseil à votre médecin traitant qui pourra vous renseigner sur le CMP le plus proche.

Nous vous joignons également un lien vers une ligne nationale d'écoute et de prévention sur toutes les questions liées à la parentalité et à la vie familiale, "allo parents en crise" ainsi qu'un lien vers le site des Maisons de la Justice et du Droit (MJD) où pourrez obtenir des conseils juridiques gratuits.

Nous ajoutons quelques articles issus de notre site internet pour information.

Nous vous invitons à ne pas rester seuls et si vous avez besoin d'informations complémentaires et de soutien, nos écoutants sont disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat, depuis notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tout notre soutien,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [allo parents en crise \(Ecole des Parents et des Educateurs\)](#)
- [les maisons de justice et du droit](#)

Autres liens :

- [la loi et les drogues: le trafic de stupéfiants](#)
- [il ne veut pas arrêter, que faire](#)
- [comment aider un proche](#)